

Master en Médiation



Programme

- 120 ECTS / 8 semestres
- Formation en cours d'emploi.
Rentrée tous les deux ans.
- Frais d'inscription: 400€ / semestre



Langue d'enseignement

- Français



Inscriptions

- Pas d'admissions en 2026



Admission

- Bachelor ou tout autre diplôme supérieur universitaire ou professionnel de type bac +3 (180 ECTS) dans les disciplines du champ social : psychologie, formation des éducateurs, sociologie, sciences de l'éducation, sciences sociales, droit, etc.
- Compétences linguistiques: français C1 (CEFR), et connaissance de l'anglais.

Le Master en Médiation est une formation à mi-temps offrant aux professionnels la possibilité d'être suivie en cours d'emploi. La formation a pour but de développer des connaissances dans le domaine de la médiation et des compétences d'encadrement et de gestion de projets d'intervention sociale.

Le Master en Médiation permet d'abord d'acquérir les notions théoriques et pratiques de la médiation générale ainsi que de la résolution de conflits. Les étudiant.e.s ont ensuite la possibilité de se spécialiser dans l'une des trois universités partenaires: Université du Luxembourg, Université Lyon 2 (France) ou Université de Murcia (Espagne).

La formation s'adresse à des personnes intéressées à exercer des fonctions de médiation. La spécialisation disciplinaire, qui s'opère en seconde partie du cursus parmi les universités partenaires, couvre l'essentiel des champs d'application de la médiation en Europe. Les étudiant.e.s se spécialisant à l'Université du Luxembourg entendent exercer des fonctions d'encadrement dans des organismes de médiation et d'intervention sociale.

Débouchés professionnels

Les débouchés dépendent de la spécialisation choisie. D'une manière générale, la formation permet d'accéder à des postes qui demandent des compétences de médiation, de résolution de conflits ainsi que des capacités dans la mise en place, l'encadrement et la gestion de projets d'intervention sociale.

Une formation à la fois théorique et pratique en médiation et gestion de conflits.

Structure du programme

Le M1 constitue une formation théorique et pratique à la médiation générale et à la résolution de conflits.

Elle est commune à l'ensemble des universités du partenariat et mutuellement reconnue par les partenaires.

La spécialisation des étudiant.e.s se réalise en M2 par le choix d'une université partenaire. A l'Université du Luxembourg, le M2 est une spécialisation en Ingénierie de la Médiation. Il s'agit de préparer les étudiant.e.s à la mise en place de projets de médiation dans des champs différents (médiation scolaire, sociale, familiale, pénale...), mais également de gérer et d'évaluer des systèmes de médiation en activité. Cette spécialisation est réservée à des personnes ayant un projet professionnel d'encadrement d'une instance de médiation. La recherche constitue une part importante, surtout lors de la seconde période de formation.

Les autres partenaires proposent les spécialisations suivantes :

- Université Lyon 2: médiation des organisations, familiale et sociale
- Université de Murcia: médiation familiale, scolaire, de la santé, interculturelle et des administrations

Organisation du programme

La formation de type master est étalée sur 4 années pour permettre aux professionnels de la suivre en cours d'emploi. Elle se compose d'un M1, réalisé sur deux années, et d'un M2, sur deux ans également. Chaque partie correspond à 60 crédits ECTS répartis en unités capitalisables pour un total de 120 crédits ECTS. A l'Université du Luxembourg, les cours ont lieu les vendredis et les samedis. La rentrée académique a lieu tous les deux ans.

Le M2 à l'Université du Luxembourg est constitué d'enseignements théoriques sur l'ingénierie, l'évaluation, la mesure et la gestion de projets d'intervention sociale. Certains cours pourront être communs à d'autres masters, en particulier le Master of Sciences in Psychology: Evaluation & Assessment.

A l'Université du Luxembourg, la formation est francophone. Concernant le M2, il est évident que l'échange et la venue d'étudiant.e.s étrangers/étrangères nécessiteront l'anglais comme langue véhiculaire complémentaire.

La Validation des Acquis de l'Expérience se fera conformément à l'article 9 de la Loi du 12 août 2003 portant création de l'Université du Luxembourg.

CONTACT

✉ lesley.rodriques@uni.lu
Secrétariat de formation
T. +352 / 46 66 44-5411

✉ claud.houssemand@uni.lu
Directeur des études

 mapm.uni.lu

